

Voici les dernières informations concernant la classe de mer à Moëlan sur Mer du 17 au 21 juin 2024.
Le départ est prévu le lundi 17 juin vers 8h30. Le regroupement se fera sur le grand parking près de l'école. **Le retour est prévu le vendredi 21 juin vers 16h15.** Le trajet s'effectue en car. Bien respecter le trousseau et ne pas avoir de bagage trop volumineux, espace plus restreint dans le car au retour. Les élèves devant se rendre à la garderie le vendredi devront s'y inscrire la semaine précédente.

Le coût final et les aides :

Séjour CE1 dépenses		cout par élève
hébergement et adhésion	15651	284,56
activité voile	3885	70,64
carte postale	55	1
transport	1540	28
total	21131,00	384,2

Financement		Aide par élève
coopérative scolaire	2847,90	51,78
mairie	1100,00	20,00
Association des parents d'élèves	6898,49	125,42
Région	0	0
total des aides	10846,39	197,20
participation des familles		187,00

Le coût par élève est de 187€ et vous avez déjà versé normalement 150€.

Le dernier versement de 37€ est à transmettre pour le 6 juin.

Merci de fournir également une enveloppe timbrée, préparée avec le nom, le prénom et l'adresse de la personne à qui votre enfant va écrire. Pour les parents séparés, il est possible de fournir 2 enveloppes timbrées.

Accompagnateurs pour le séjour :

élèves de Mme Beaumont/ Mme Leverrier	Amélie Leverrier	Christophe Jumel	Martine Bécard	Nathalie Lucas
élèves de Mme Denis / M. Rodet	Didier Rodet	Nadine Renou	Maiwenn Jeuland	

Merci de bien mettre le nom de votre enfant sur chacune de ses affaires pour limiter les confusions et les éventuelles pertes. Merci de prévoir un sac pour le linge sale.

Les élèves peuvent emporter un doudou, un petit jeu de société et/ou un cahier de dessin et une trousse, un livre pour passer le temps calmement avant le repas du soir ou avant le coucher. L'élève est responsable de son matériel et l'école déclinera toute responsabilité en cas de perte. **Les téléphones portables, les tablettes, les appareils photos, les consoles de jeux et lecteurs de musique, les boîtes à histoire ainsi que l'argent de poche sont INTERDITS. Les goûters et les bonbons sont également INTERDITS dans le sac à dos ou la valise.**

Merci de prévoir une veilleuse dans la valise si nécessaire.

Médicaments : Aucun médicament ne doit être mis dans la valise ou dans le sac à dos de votre enfant.

Le jour du départ, merci de fournir à l'enseignant l'ordonnance, la posologie et les boîtes de médicaments avec le nom de l'enfant. S'il s'agit d'un médicament délivré sans ordonnance, merci de nous indiquer la modalité d'administration. Pour un départ serein, essayez de contacter l'enseignant de votre enfant avant le jour du départ pour les éventuelles explications à donner sur la prise des médicaments.

Les régimes alimentaires particuliers doivent nous être précisés le plus rapidement possible, si vous ne l'avez pas mentionné dans la fiche sanitaire.

Pendant notre séjour, vous pourrez trouver des informations sur le site de l'école :

<http://www.ecole-elementaire-pierreleroux-breial.ac-rennes.fr>

rubrique classe de mer 2023/2024

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Mme Leverrier et M. Rodet